

**Appel d'offres de L'acsé : Programme d'études 2005-2008**  
**Histoire et mémoires des immigrations en régions**  
**Marché n° 2005 33 DED 02 : lot n° 3**



**Direction Régionale Bretagne**

**Histoire et mémoire  
de l'immigration en Bretagne**

**Synthèse  
Juin 2007**

**Anne Morillon, Odris  
Angéline Etiemble, RFSM  
Patrick Veglia et Delphine Folliet, Génériques**

**odris**

**Garmeaux - 35150 Janzé  
Tél. 02.99.47.35.35/Fax. 02.99.47.35.36.  
Courriel : [info@odris.fr](mailto:info@odris.fr)**

## INTRODUCTION

La première partie du rapport est une synthèse de l'histoire des étrangers et de l'immigration en Bretagne rédigée à partir, d'une part, d'ouvrages historiques et de mémoires universitaires qui ont été recensés dans le cadre de l'étude (ouvrages généraux sur la Bretagne et, surtout, documents relatifs à la présence étrangère en Bretagne) et, d'autre part, de relevés d'archives administratives communales ou départementales. La deuxième partie concerne la mémoire de l'immigration en Bretagne et revient sur les initiatives entreprises dans ce domaine par le secteur associatif breton, avec l'accent mis sur deux actions particulièrement pertinentes pour la thématique et significative au regard du territoire régional.

## I- HISTOIRE DE L'IMMIGRATION ET DES ETRANGERS EN BRETAGNE

La synthèse historique dresse un tableau général de l'histoire des migrations en Bretagne et plus largement de l'histoire des étrangers. À l'intérieur d'une région où l'immigration s'est développée tardivement et de façon moins importante qu'au niveau national, la lecture de la question migratoire sous toutes les formes de la présence étrangère – et coloniale – se révèle encore plus nécessaire. Jusqu'aux années 1950, selon les époques et les lieux, les populations réfugiées, reléguées, internées, militaires (y compris les troupes et travailleurs coloniaux) ou encore les "villégiateurs", les étudiants, les artistes de passage ont constitué les groupes numériquement les plus importants.

### *L'univers maritime au cœur des présences étrangères sous l'Ancien régime (XVI<sup>e</sup> siècle-1789)*

Les migrations en Bretagne sont anciennes et la présence étrangère depuis l'union au Royaume de France, en 1532, est continue et polymorphe – négociants ou manouvriers, civils ou militaires, relégués ou réfugiés – préfigurant les mouvements migratoires temporaires ou durables qui, dans la période contemporaine, vont s'intensifier et pénétrer progressivement le territoire breton, accompagnant l'entrée de la Bretagne dans la modernité. Tout au long des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, la position de la Bretagne *au cœur d'un monde maritime*, la découverte de l'Amérique, l'installation de la Compagnie des Indes et de la Royale, l'essor de la navigation et du commerce dans la Manche puis dans l'Atlantique, la course et la pêche au grand large, constituent autant d'éléments qui ouvrent la Bretagne sur des horizons lointains.

Les Irlandais viennent en nombre, fuyant la soumission de l'île par Cromwell (1649), d'autres viendront encore dans les décennies suivantes. Certes, dans une moindre mesure qu'à Marseille ou à Bordeaux, la Bretagne attire néanmoins des négociants venus d'autres régions de France et de l'étranger - Irlandais, Vénitiens, Génois, Portugais, Espagnols des Canaries – pour s'adonner aux activités maritimes. La création du port et de l'arsenal du Ponant (années 1630) active le recrutement d'une main-d'œuvre locale mais aussi des ouvriers des Flandres, d'Allemagne ou d'Italie, sollicités pour la maîtrise de leur art.

La Bretagne noue également des relations avec les mondes d'outremer. Au Sud de la Bretagne, à Port-Louis, la Compagnie de Madagascar, créée en 1659, puis la Compagnie française des Indes Orientales, instituée par Colbert en 1664, favorisent la fondation en 1666 de la ville de "L'Orient" qui devient, en quelques années, l'un des principaux ports du Royaume. Au Nord, Morlaix et Saint-Malo participent déjà à la course qui draine, dans la Manche et sur l'Océan, corsaires anglais, hollandais, arabes ou espagnols. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, des navires négriers partent de Brest, Morlaix, Saint-Malo ou Port-Louis vers les côtes africaines, la Louisiane et les Antilles. Si la traite est moindre qu'à Bordeaux, La Rochelle ou Nantes, les autres ports bretons participent toutefois au commerce triangulaire, notamment par l'aspect carcéral. Un "dépôt de Nègres" est créé au château de Brest en 1777 afin de regrouper les Noirs provenant des amirautés de Brest, Morlaix, Quimper et Saint-Brieuc.

Depuis les premières incursions des morutiers malouins au large de Terre-Neuve et les expéditions de Jacques Cartier sur les côtes du Canada, la Bretagne entretient des relations croissantes avec le continent américain, principalement l'Amérique du Nord et les Antilles. Dans le voyage, l'émigration ou

l'exil sur l'autre rive de l'Atlantique, des Bretons consacrent leur union avec des étrangers qui les suivent à leur retour au pays.

Durant le règne de Louis XVI, un consensus se dégage pour reconnaître l'apport des étrangers au développement économique du Royaume. Le pouvoir, conscient de cette richesse, cherche à attirer des élites étrangères des principautés allemandes ou d'Angleterre. À cet égard, la Bretagne, en vis-à-vis des îles britanniques, avec des ports en plein essor et ouverts sur le monde, offre, à la veille de la Révolution, un visage attractif pour l'accueil d'initiatives, d'expériences et d'investissements étrangers.

***Le soldat, le suspect, le prisonnier : triptyque d'une présence sous la Révolution et l'Empire (1789-1814)***

Sous la Révolution française, l'étranger suscite des représentations antagonistes. L'image du "frère", exaltée aux premières heures de la fièvre universaliste et de l'abolition symbolique des frontières, dérive vers la figure du suspect, de l'espion, puis de l'ennemi, lors de la guerre contre les puissances coalisées (1792) et de l'essor du mouvement contre-révolutionnaire. Le climat insurrectionnel et suspicieux, la suppression des régiments étrangers en juillet 1791, le séquestre des biens des étrangers émigrés et des sujets ennemis, les arrestations arbitraires, l'interdiction de faire quartier aux prisonniers anglais ou hanovriens (1794), incitent nombre d'étrangers à quitter la France. D'autres, en revanche, acquis à la cause révolutionnaire, prennent le chemin inverse ou intègrent la Légion étrangère instituée en 1792. Dans le Nord-Ouest, la peur du débarquement des Anglais, les soulèvements paysans des années 1792-1793, puis la guerre entre Blancs et Bleus, génèrent un climat d'inquiétude et provoquent des départs. Dès lors, en Bretagne, les présences étrangères "visibles" semblent se limiter aux populations militaires : passage de prisonniers de guerre, soldats envoyés au bagne de Brest, enrôlement individuel de mercenaires des régiments étrangers dissous dans les rangs des Bleus ou des Blancs, matelots des bâtiments de guerre dans les ports.

La Bretagne, divisée en départements depuis 1790, offre un visage éclectique des présences étrangères, sous l'influence des grands bouleversements que connaît alors l'Europe continentale. Ces présences se limitent aux espaces urbains, aux grandes voies terrestres et maritimes et surtout à la ceinture littorale. Néanmoins, après plus d'un siècle de croissance et de prospérité, les années 1790-1814 signent le déclin des ports bretons qui deviennent progressivement des espaces de concentration et de relégation quand la politique expansionniste et les guerres napoléoniennes cantonnent en Bretagne, particulièrement à Brest, des populations de toute l'Europe. Les prisonniers de guerre anglais, autrichiens, espagnols, hongrois ou portugais envoyés en Bretagne sont détenus dans les maisons d'arrêt ou les dépôts spécialement créés (Saint-Brieuc, Lamballe, château de Fougères, etc.) et assignés à des travaux publics extrêmement pénibles, comme l'assèchement des marais, les travaux de terrassement et le creusement des canaux. Quant aux civils anglais, portugais et espagnols, ils ne sont pas à l'abri d'être portés au rang des prisonniers de guerre ou de voir leurs biens séquestrés.

Le retour à la paix marque le début d'une période noire pour la Bretagne ; les ports sont en net déclin, nombre d'industries de l'arrière-pays périclitent et la démographie, malgré les pertes engendrées par la période révolutionnaire et la chouannerie, renoue avec une situation de surpeuplement inhérente à un taux élevé de natalité. En définitive, ce début de XIX<sup>e</sup> siècle, où misère et mendicité gagnent les campagnes, ne semble pas réunir en Bretagne de conditions favorables à l'installation des étrangers.

***Artisans, réfugiés et "gens de passage": les étrangers dans la ville ou dans le port (1815-1850)***

Sous la Restauration et la monarchie de Juillet, la Bretagne souffre d'un excédent démographique et l'économie, malgré l'essor timide de l'industrie textile et des forges, ne parvient pas à employer une main-d'œuvre pléthorique. Surplus de population et absence de dynamisme économique, doublés d'une crise frumentaire dès 1817, font des campagnes bretonnes des terres génératrices de paupérisation et d'exode, dans un premier temps des campagnes vers les villes, puis vers des horizons plus lointains, transformant la Bretagne en terre d'émigration. Dans ce contexte, la place pour l'immigration reste très limitée. Cependant, les départements bretons reflètent, à leur échelle, la même diversité de populations étrangères que le

territoire national, les mêmes catégories de réfugiés et les mêmes mouvements migratoires de l'"intérieur", notamment en provenance d'Auvergne. Par sa position maritime, la Bretagne demeure un espace de passage pour les étrangers et de transit pour les voyageurs où toutes les catégories sociales et de plus en plus de nationalités sont représentées, y compris les populations des colonies.

Dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la plupart des étrangers en Bretagne sont des citadins exerçant principalement des activités d'artisanat et de commerce avec des "spécialités" professionnelles : chocolatiers et marchands d'allumettes espagnols, tailleurs allemands, plâtriers figuristes italiens, pâtisseries suisses...

Dans les années 1820-1850, la Bretagne accueille, comme les autres régions de l'Ouest, des populations réfugiées après l'échec des révolutions nationales (Piémontais, Italiens, Polonais, Allemands) ou lors des troubles qui affectent la péninsule ibérique (libéraux portugais, carlistes espagnols).

Dans les villes portuaires, notamment Brest, les présences étrangères restent pour l'essentiel liées à l'univers carcéral : les condamnés étrangers représentent 4 % de la population du bagne et des prisons en 1836. Les gens de passage, arrivés par la mer, se voient proposer – ou imposer –, en guise de secours, un hébergement provisoire dans le périmètre du bagne. Enfin, la profession de garde-chiourme, jouissant d'une mauvaise réputation aux yeux des Bretons, est le fait de quelques étrangers, notamment des ressortissants des États allemands. Le port est avant tout un univers de marins et de négociants auquel les étrangers prennent part, en particulier les Irlandais et les Scandinaves. Les registres de contrôle des passeports délivrés dans les ports bretons témoignent de l'intensification du mouvement des voyageurs à partir des années 1820.

Ainsi, les espaces citadins et portuaires restent en Bretagne les lieux privilégiés de séjour ou d'installation des étrangers, même si, par "osmose territoriale", certaines communes rurales situées en périphérie des villes accueillent déjà quelques étrangers. Alors que le mouvement des étrangers dans les ports bretons s'intensifie en ce milieu de XIX<sup>e</sup> siècle et atteint des niveaux inégalés en ce qui concerne les populations civiles circulant librement, la Bretagne assiste à une certaine sédentarisation des étrangers présents dans l'espace urbain, comme en témoignent, entre autres, les naturalisations de populations implantées dans les villes et dans les ports : artisans ou commerçants, employés ou officiers de l'État dans les travaux publics, les douanes, la marine, la gendarmerie...

### ***1850-1913 : premières immigrations "industrielles" et attrait de la Bretagne pour les artistes étrangers***

En 1851, la Bretagne compte moins de 2 000 étrangers (soit 0,08 % de la population totale) et ils ne représentent que 0,5 % des étrangers présents en France à la même date, alors que la population totale des quatre départements bretons constitue 6,5 % de la population totale de la France. Les étrangers sont composés de Britanniques (70 %), de Suisses (15 %), d'Allemands, Belges et Italiens (10 %) et vivent dans une très grande majorité dans les villes.

Les années 1850-1860 sont marquées en Bretagne par le développement du chemin de fer qui atteint Rennes en 1857 et Brest en 1865, facilitant les déplacements et les migrations. Avec la mécanisation de l'industrie, des étrangers sont sollicités, dans les petits centres industriels qui se développent en Bretagne pour conduire les machines, mener les travaux ou former une main-d'œuvre bretonne peu rompue à ces techniques. Ces initiatives industrielles amènent, pour la première fois en Bretagne, des ouvriers étrangers en grand nombre. Le savoir-faire des étrangers s'exprime aussi dans le domaine du bâtiment, avec les plâtriers et mosaïstes italiens, ou du bois, avec les ébénistes allemands. La Guerre de Crimée mène dans la région quelques prisonniers de guerre, qui sont employés aux travaux agricoles dans les Côtes-du-Nord, et celle de 1870 conduit à l'internement de prisonniers de guerre allemands, notamment à Belle-Île. Les ports bretons sont aussi le lieu où se croisent les émigrés bretons, les étrangers qui cherchent à émigrer vers l'autre côté de la Manche ou de l'Atlantique et ceux, en tout genre, qui débarquent et transitent par la Bretagne. De même, les déplacements d'étrangers s'intensifient sur la terre ferme (cirques, musiciens, chanteurs ambulants,

colporteurs, vagabonds...). Désormais, le passage d'étrangers ne se limite plus aux grandes villes et aux zones côtières, mais pénètre aussi la Bretagne de l'intérieur.

L'immigration de Britanniques et de Suisses favorise la structuration d'églises protestantes et anglicanes dans le ressort des consistoires de Brest et de Nantes (Finistère, Lannion, Dinan, région malouine, Rennes et Lorient). Un autre aspect de la présence britannique concerne l'essor de la villégiature, en particulier sur la Côte d'Émeraude qui attire dès le Second Empire une population cosmopolite (Américains, Russes, Ottomans...). Dinard, Cancale, Saint-Lunaire, Saint-Malo, Saint-Servan et Paramé deviennent des lieux de séjour prisés par les familles royales et princières, les hommes politiques, les hommes de lettres et artistes de toutes nationalités. L'effervescence de cet univers mondain amène aussi de nombreux étrangers à venir travailler sur la côte comme employés d'hôtels, de restaurants, de casinos et comme chauffeurs, nurses ou personnels de maison, mais aussi comme musiciens engagés pour la saison. Enfin, la "colonie" Britannique favorise le développement du sport moderne en Bretagne (Tennis, football).

Dès les années 1820-1830, la Bretagne connaît une affluence de voyageurs, écrivains et artistes étrangers à la recherche d'un "exotisme", particulièrement en Basse-Bretagne. Leurs récits, œuvres et chroniques sont à la fois un regard porté sur la société bretonne et une source d'information sur le séjour, l'installation ou la vie des étrangers dans la région. Si certains de ces visiteurs ne font en Bretagne qu'un court séjour, la plupart y retournent régulièrement et un grand nombre s'y installe définitivement. La fin de XIX<sup>e</sup> siècle est aussi marquée par les premiers conflits du travail opposant ouvriers locaux et étrangers et la Bretagne n'est pas exempte de la montée du nationalisme qui se fait plus particulièrement sentir dans les ports à l'occasion d'incidents entre marins français et étrangers.

Par rapport à la situation de 1851, le nombre des étrangers connaît une baisse légère dans les Côtes-du-Nord (-10 %) et plus prononcée dans le Finistère (-30 %), alors qu'il est en augmentation dans le Morbihan (+35 %) qui reste cependant le département comptant le moins d'étrangers. L'Ille-et-Vilaine voit le nombre d'étrangers doubler par rapport à 1851 (+90 %).

### ***La Première Guerre mondiale : première immigration massive de travailleurs et réfugiés civils et militaires***

En France, la Première Guerre mondiale provoque de véritables changements dans la présence et le quotidien des étrangers, mais peut-être sont-ils encore plus marqués en Bretagne. En effet, pour la première fois, avec le passage à l'économie de guerre qui favorise l'industrialisation encore limitée de la Bretagne, la région connaît une immigration massive de travailleurs, mais aussi un afflux important de réfugiés.

Ainsi dans les usines de la Défense nationale, trouve-t-on dès 1915 une main-d'œuvre "inhabituelle" : des étrangers (Italiens, Espagnols), des coloniaux, des réfugiés et des femmes. Les étrangers et colonisés ont vu leurs effectifs doubler, voire tripler dans certaines entreprises, sans toutefois atteindre d'énormes proportions. Les étrangers sont dirigés dans les départements bretons par le "dépôt des ouvriers étrangers" à Nantes, tandis que les travailleurs coloniaux sont envoyés en Bretagne *via* les "dépôts" établis dans les ports, en premier lieu celui de Marseille. Ces travailleurs sont d'ailleurs appelés et remerciés au gré des besoins de l'économie de guerre. Le refus de travail ou de désobéissance se soldent également par un rapatriement immédiat. Si le nombre des travailleurs étrangers et coloniaux encadrés ou réfugiés semble culminer en 1917-1918, un certain nombre d'entre eux restent en Bretagne, au-delà de l'Armistice, jusqu'au début des années 1920.

Ces présences nouvelles ne vont pas sans susciter des tensions sur les lieux de travail surtout à partir de 1917 dans un contexte de démoralisation des troupes et de la population civile. Les autorités civiles et militaires, comme les employeurs, sont chargés d'exercer le contrôle des nouveaux venus et d'en limiter les contacts avec la population par un encadrement et un contingentement. Les conflits majeurs se produisent dans l'espace urbain où la population manifeste son hostilité à l'encontre des libertés laissées aux travailleurs coloniaux pourtant déjà soumis à une stricte surveillance. Il faut souligner enfin une pénétration significative des étrangers (et non des travailleurs coloniaux cantonnés à l'emploi industriel) dans les campagnes,

notamment avec l'exode de réfugiés répartis dans les communes rurales et l'emploi pour les travaux agricoles de prisonniers de guerre ou d'étrangers en remplacement des travailleurs bretons envoyés au front.

La situation géographique loin du front ne dispense pas la Bretagne, surtout dans les villes, de subir la présence physique du conflit : cantonnement de soldats blessés dans les hôpitaux, réfugiés du Nord et de l'Est de la France, de Belgique et même de Serbie, prisonniers, travailleurs coloniaux et militaires puis américains en 1917. Les réfugiés, belges ou français, sont de plus en plus nombreux au cours de la guerre (femmes, enfants et vieillards, citadins dans leur grande majorité). Si dans les premiers temps du conflit, le terme "indésirables" est réservé aux prisonniers ennemis militaires et aux civils internés (civils ennemis non mobilisables, femmes françaises mariées à des civils ennemis, etc.), dès 1915, il est appliqué aux réfugiés, qu'ils soient étrangers ou Français. Rapidement d'ailleurs, la perception des populations locales est paradoxalement plus positive à l'égard des prisonniers de guerre que des réfugiés. En effet, dans un premier temps, l'accueil des réfugiés est chaleureux et l'internement des prisonniers (camps improvisés dans la presqu'île de Crozon, à l'Île-Longue, Guérande, Sarzeau, Saint-Brieuc, près de Rennes...) se déroule sans trop de heurts. Toutefois, dès 1914, avec la ruine des illusions d'une guerre courte et la pénurie de main-d'œuvre, l'accueil des "réfugiés", toute nationalité confondue, se délite et obéit de plus en plus à une logique répressive, tandis que les prisonniers de guerre sont progressivement intégrés dans l'économie locale. Les conditions d'accueil des réfugiés se dégradent rapidement : mauvaise presse auprès des populations locales car ils sont perçus comme une charge trop importante, conditions de logement déplorables et cantonnement... Même si l'on s'en méfie tout d'abord, les prisonniers de guerre deviennent de plus en plus "désirables" car ils sont immédiatement exploitables. Le principe de l'internement répressif des prisonniers est remis en cause car non seulement il est très coûteux, mais se heurte également aux intérêts pressants des acteurs économiques frappés par la pénurie de main-d'œuvre. A noter toutefois une différence de traitement et de perception du prisonnier selon qu'ils sont établis en ville ou à la campagne. A la campagne, le prisonnier vient combler un vide de main-d'œuvre tandis que dans les centres urbains, il est perçu comme une concurrence déloyale.

Enfin, les ports bretons jouent un rôle essentiel comme point de débarquement et de transit des troupes alliées. Le port de Brest a été l'un des principaux carrefours où se sont rencontrées les troupes alliées. Jusqu'à l'Armistice, il connut le même rythme incessant d'arrivées d'outre-mer et de départ pour le front. Chaque nouveau contingent, à peine débarqué, n'y demeurait que pour un court repos et était acheminé rapidement vers son poste de combat. L'entrée en guerre des Etats-Unis constitue un tournant. En effet, 800 000 *Sammies* américains vont transiter par le camp de Pontanézen à Brest, mais aussi par la commune de Saint-Marc (base n° 5), communes toutes deux rattachées aujourd'hui à la ville de Brest.

### ***Les étrangers en Bretagne dans l'Entre-deux-guerres : entre accueil et rejet***

Au plan national, la période de l'entre-deux-guerres est pleine de contradictions. En effet, la France retrouve une tradition d'accueil et d'"assimilation" des étrangers et des réfugiés ("Russes blancs" à partir de 1917, Arméniens fuyant le génocide perpétré par l'empire ottoman à partir de 1923, les anti-fascistes italiens en 1924-25, les anti-nazis allemands dès 1930, les Autrichiens, les Juifs d'Europe de l'Est, les Républicains espagnols à partir de 1939 ; grande loi libérale de 1927 sur les naturalisations), mais aussi connaît, à partir des années 1930, des "fièvres xénophobes" sans précédents liées à la première crise économique mondiale (lois xénophobes, préférence nationale introduite par des quotas d'étrangers dans les entreprises et dans les professions intellectuelles ou libérales ; crimes racistes et climat antisémite). Cette période marque également les débuts de l'immigration ouvrière de masse et organisée, avec notamment la création de la SGI (Société Générale d'Immigration) par les patrons des mines, de la sidérurgie et des exploitations agricoles. La SGI fait venir plus d'un million et demi de personnes, de façon organisée avec des contrats de travail. Cette période est caractérisée par deux "vagues" d'immigration, celle des Italiens et des Polonais.

Globalement, après la guerre, l'économie bretonne repose encore très largement sur le travail de ses ruraux (plus de 60 % de la population) et est faiblement industrialisée. De ce fait, elle va être relativement épargnée par la crise des années 1930. En revanche, le tourisme de luxe, prospère dans les années 1920, avec une clientèle fortunée d'Américains et de Britanniques, est lui durement touché. La Bretagne connaît une relative relance économique après 1936 dans certains de ses territoires : relance du trafic portuaire et embauche à l'arsenal de Brest ; implantation de l'usine métallurgique Sambre-et-Meuse à Saint-Brieuc...

Les recensements de 1926 et 1936 montrent, globalement, une augmentation de la population étrangère en Bretagne, avec des taux d'étrangers certes très faibles (inférieur à 1 %) par rapport à la population totale, qui demeure très élevée malgré une baisse significative depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en Bretagne, accentuée par la guerre et l'exode rural. En dehors des Africains sujets français, les cinq nationalités les plus représentées dans les quatre départements sont les Britanniques, les Italiens, les Belges, les Polonais et les Espagnols. En 1936, les Italiens constituent la première population étrangère dans la région, leur effectif ayant progressé de 60 % en dix ans. Dans les années 1930, le Finistère et le Morbihan, connaissent une progression importante de la population étrangère sur leur territoire en raison, notamment, de l'activité portuaire et d'armement (Lorient, Brest...), avide de main-d'œuvre.

Dans un climat national de crise économique et de xénophobie, des mesures (1932) sont prises pour protéger l'économie et la main-d'œuvre française en limitant l'immigration. La réduction du nombre des travailleurs étrangers est la plus forte dans les industries et les régions les plus touchées par la crise économique. Néanmoins, le maintien d'une main-d'œuvre étrangère importante démontre comment de provisoire celle-ci est devenue un élément indispensable, permanent et structurel de l'économie française. En Bretagne, l'appel à la main-d'œuvre étrangère n'est d'ailleurs pas suspendu quand il s'agit de pallier les insuffisances locales et de répondre à des besoins professionnels spécifiques, notamment dans la construction, les mines et les carrières. En effet, la région est avant tout agricole et la main-d'œuvre locale souvent excédentaire pour ce secteur. En revanche, dans les villes, plus industrialisées, paradoxe de l'exode rural et des migrations des Bretons vers d'autres régions, la main-d'œuvre locale peut être déficitaire en nombre ou en savoir-faire. La main-d'œuvre étrangère pallie alors les insuffisances locales. Souvent qualifiée, mobile, elle ne reste parfois que quelques années si le besoin de main-d'œuvre se tarit et demeure, par conséquent, souvent invisible dans les recensements. La population locale n'apprécie guère en général ces étrangers qu'elle perçoit comme des concurrents sur un marché du travail pauvre en emplois. Des travailleurs étrangers sont même agressés et des syndicats professionnels demandent aux pouvoirs publics de fixer, par exemple, des quotas d'étrangers dans chaque corps de métier du Bâtiment dans le Morbihan. Les étrangers sont aussi l'objet d'une surveillance administrative et policière, en particulier les Italiens suspectés d'être des agitateurs politiques.

Les réfugiés ne sont pas mieux lotis que les travailleurs étrangers quand leur accueil est perçu comme une charge financière intolérable. En 1935, l'annexion de la Sarre par l'Allemagne entraîne la venue de réfugiés en France où les autorités tentent d'organiser leur hébergement dans les régions et de les "placer" dans les entreprises en mal de main-d'œuvre. Puis entre 1937 et 1939, la Bretagne accueille les exilés espagnols dans une même ambivalence, oscillant entre accueil généreux des réfugiés et souci financier de leur hébergement, solidarité avec les Républicains et crainte de l'agitation politique.

Il est difficile d'évaluer le nombre de réfugiés accueillis en Bretagne. De 1937 à 1939, leur nombre a fluctué et souvent les premiers arrivés n'étaient plus dans les camps créés dans les départements. Des familles s'étaient regroupé, avaient trouvé un travail, un logement... Le premier convoi de femmes, d'enfants et de vieillards espagnols arrive en gare de Rennes en juin 1937. Divers camps vont être ouverts dans les départements : anciennes maisons d'arrêts, usines ou mines désaffectées, hôpitaux... Ces camps sont étroitement surveillés par des gardiens et les règlements sont strictes. L'ordre et l'hygiène sont les principales préoccupations des autorités. L'emploi des réfugiés à l'extérieur des centres est limité car la plupart des hommes, agriculteurs ou ouvriers, ne trouvent pas à s'embaucher dans une région où l'exode

rural est massif. Des comités de secours, rassemblant les syndicats, les partis de gauche, la Ligue des Droits de l'Homme, etc., viennent soutenir l'action publique par des collecteurs de fonds, des dons de médicaments... A la veille de la guerre, les autorités préfectorales incitent les réfugiés espagnols à rentrer chez eux. La majorité d'entre eux acceptent le rapatriement. Certains retournent au pays, d'autres rejoignent des pays tiers (Amérique du Sud, URSS) ou retrouvent leur famille dans d'autres départements français. D'autres encore demandent à rester. Puis la mobilisation des nationaux amène les autorités à utiliser les réfugiés espagnols comme "main-d'œuvre de remplacement" (construction du futur aéroport de Saint-Jacques-de-la-Lande à quelques kilomètres de Rennes, Travaux publics...).

***La deuxième guerre mondiale et la place des étrangers en Bretagne : réfugiés de la débâcle, prisonniers des Fronstalag, travailleurs des chantiers de l'organisation Todt, actifs dans la résistance, figures suspectées de collaboration***

Lors de la Deuxième Guerre Mondiale, la présence de bases navales, la perspective d'un débarquement, le volume de sa production agricole font de la Bretagne une région surveillée et convoitée et où, pour la première fois depuis la Révolution, vont se dérouler des combats.

La "guerre-éclair" des troupes allemandes le 10 mai 1940 sur le front occidental entraîne la déroute de l'armée française. Le choc majeur pour la population est l'arrivée des Allemands à la mi-juin 1940. L'attaque allemande amène son flot de réfugiés en Bretagne, venus du nord de la France mais aussi de Belgique, du Luxembourg, des Pays-Bas, de Pologne... Ils sont peut-être 1,2 million à la mi-juin et encore plus de 750 000 un mois plus tard, soit le quart de la population bretonne, avec une concentration particulière dans les stations balnéaires et certains carrefours ferroviaires. Les relations entre les Bretons et les réfugiés ne sont pas toujours faciles, les conditions d'accueil en termes de logement et d'hygiène, rudimentaires. La plupart des réfugiés sont repartis en septembre 1940.

Située en première ligne en cas de débarquement allié sur les côtes de La Manche, la Bretagne revêt une position stratégique pour les belligérants. A partir de l'été 1940, les chantiers allemands (aérodromes, bases sous-marines de Brest et Lorient, fortifications côtières) attirent des milliers d'ouvriers français mais aussi étrangers (Espagnols, Hollandais, Italiens, Nord-Africains...) dans une période de chômage massif dû à la fermeture de nombreuses entreprises. En raison des milliers de prisonniers de guerre bretons envoyés en Allemagne dès l'automne 1940 et du fiasco de la réquisition de la main-d'œuvre locale, la main-d'œuvre bretonne n'est pas suffisante et l'apport extérieur est nécessaire aux besoins de l'occupant.

Des Fronstalags, camps destinés aux soldats prisonniers issus des colonies françaises, sont également ouverts par les Allemands en Bretagne. En avril 1941, on compte 22 Fronstalags en France occupée, accueillant environ 69 000 "indigènes" : près de 50 000 Nord-Africains, 16 000 "Sénégalais" (en fait, des Africains de toutes origines), les autres se répartissant selon les engagements (Malgaches, Antillais, Indochinois, etc.). Ils sont des milliers en Bretagne, à Quimper, Rennes et en petits détachements dans toute la campagne bretonne. En août 1944, les soldats allemands faits prisonniers vont à leur tour être internés dans ces camps.

La résistance se développe très tôt en Bretagne, la position maritime et la proximité avec l'Angleterre créant de multiples occasions. Des réseaux se créent en 1941 et, à partir de 1942, se multiplient les sabotages, les opérations de renseignements et d'évasions de pilotes alliées. Ces réseaux comptent parmi eux des ressortissants étrangers. Hormis pour les Espagnols, avec un réseau bien structuré, la participation de nombreux étrangers à la Résistance est restée, malgré son efficacité, assez invisible au reste de la population et n'a pas provoqué une image plus positive des étrangers dans la région à La Libération.

En effet, la méfiance à l'égard des étrangers dans les années 1930, malgré leur faible nombre, n'a pas cessé pendant la guerre, bien au contraire. En dépit de leur participation à la Résistance, ils font figure de bouc-émissaire à la Libération, particulièrement visés par les accusations de collaboration avec l'ennemi. Si ces accusations sont fondées pour certains, leur ampleur ne correspond pas à la réalité des faits. Certains

vont être soumis à une procédure judiciaire pour déterminer la réalité des accusations à leur égard, d'autres seront "seulement" inquiétés, voire détenus soit parce qu'ils étaient considérés comme dangereux soit pour les protéger des violences de la population locale (certains ont été agressés ou abattus au nom de l'épuration). D'autres ont connu des sanctions administratives (expulsion) et économiques. La défiance des autochtones est clairement focalisée en Bretagne sur certains "étrangers" : les individus d'origine italienne et ceux d'origine allemande ou supposés tels (originaires d'Europe du nord et de l'Est). Un sentiment anti-arabe est aussi très présent en Bretagne à la Libération. Plus généralement, le sentiment xénophobe fait peser un soupçon généralisé et globalisant sur les "étrangers" présents dans la région.

La Libération puis la fin de la guerre ne mettent pas un terme aux difficultés quotidiennes en Bretagne. Certains associent ces difficultés à la présence des étrangers vus comme des rivaux inacceptables sur le marché de l'emploi, notamment les Italiens dans le bâtiment. Les étrangers sont aussi soupçonnés de faire du marché noir après la Libération et d'être responsables des pénuries en parasitant le ravitaillement alimentaire. Les accusations fusent à l'encontre des commerçants et marchands itinérants étrangers (Nord-Africains, Chinois...). Des propos racistes et xénophobes ont cours dans la presse à l'égard des Algériens, désignés sous le terme négatif de "sidi". Leur présence (500 ou 600 Algériens en 1945 dans la région de Rennes) est perçue comme dangereuse par les autorités, tant sur le plan social et sanitaire que politique. Toutefois, la population locale formule surtout des reproches de marché noir à l'encontre des "sidis".

La Bretagne a été fortement bombardée pendant la seconde Guerre mondiale, en particulier les villes portuaires telles Brest, Saint-Malo ou Lorient. La reconstruction, par son ampleur, nécessite de faire appel à la main-d'œuvre étrangère, en particulier maghrébine et portugaise en Bretagne. Les séquelles de la guerre sont importantes et génèrent des arrivées de travailleurs étrangers sur plusieurs années, en provenance d'une même région bien souvent selon les nationalités. Contrairement aux travailleurs étrangers des années 1930 et 1940, ceux arrivés dans les années d'après-guerre vont davantage "rester" en Bretagne et l'immigration de travail devient au fil du temps une immigration familiale.

### ***Réfugiés et immigrés en Bretagne depuis 1975***

A partir des années 1950, le nombre d'étrangers en Bretagne est en augmentation constante. Au tournant des années 1960, il augmente sensiblement doublant presque entre le recensement de 1968 et celui de 1975 et la progression se poursuit à la fin de la décennie 1970 jusqu'au milieu des années 1980 (+41 % de 1975 à 1982) et, plus faiblement, dans la décennie suivante (+19 % de 1990 à 1999). En trente ans, le nombre d'étrangers a été multiplié par quatre. 30 % des immigrés bretons sont arrivés dans la région lors de la décennie 1990 contre 16 % au niveau national : 4 immigrés sur 10 résident donc depuis quelques années seulement en Bretagne. Ce mouvement semble se poursuivre puisque, selon les premiers éléments du recensement de l'enquête 2004, la région compte 34 600 personnes étrangères de 18 ans ou plus habitant en Bretagne en 2004 alors qu'elles étaient 23 200 en 1999, soit une progression de 50 %. Après avoir connu un léger fléchissement, la population étrangère semble ainsi de nouveau croître depuis la fin des années 2000. Les résultats du recensement rénové donneront sans aucun doute des indications précieuses sur l'évolution de la population étrangère, notamment en termes de nationalités.

Les Marocains ou les Portugais appartiennent à des immigrations désormais anciennes et vieillissantes en Bretagne, venus dans les années 1960 et 1970, pour travailler dans le bâtiment surtout. Les Marocains forment la première nationalité étrangère du département de l'Ille-et-Vilaine (près de 18 % des étrangers). Dans les années 1970 et 1980, d'autres Marocains sont venus, Berbères de la région de Ourzazate ou de Fès, quittant parfois la région parisienne pour la région rennaise, réputée plus tranquille. L'installation d'un consulat marocain à Rennes atteste de l'importance de la présence marocaine en Bretagne.

Les immigrés du Maghreb (Algériens, Marocains et Tunisiens) représentent, en 1999, près de 18 % de la population immigrée en Bretagne. Néanmoins leurs effectifs diminuent et la plupart d'entre eux étaient déjà dans la région en 1990 lors du recensement de 1999. De manière générale, les Européens du

Nord de l'Union Européenne sont plus nombreux depuis les années 1990 ainsi que les Européens hors Union européenne. Les Britanniques, ressortissants étrangers les plus nombreux en Bretagne, appartiennent plutôt à ces flux migratoires récents de la fin de la décennie 1990, s'installant en priorité dans les Côtes d'Armor et le centre Bretagne. Les demandeurs d'asile en provenance d'Europe de l'Est et d'Afrique noire composent également ces nouvelles immigrations dans la région.

Les immigrés habitent dans les aires urbaines les plus denses : Rennes, Brest, Saint-Brieuc, Quimper et Lorient, avec des exceptions dans des aires urbaines plus petites, telles Loudéac (2,1 %) et Morlaix (1,8 %). L'agglomération rennaise réunit à elle seule 30 % de la population immigrée. Toutefois, si le monde rural a, semble-t-il, jusqu'alors été moins attractif pour les immigrés, on note à partir des années 1970, une présence d'étrangers dans des communes plus rurales (par exemple à Collinée et Loudéac dans les Côtes d'Armor ou encore Redon en Ille-et-Vilaine). Des observations récentes laissent penser que le secteur agroalimentaire, implanté dans des zones rurales, recrute aujourd'hui une main-d'œuvre étrangère. De plus, les ressortissants de l'Union Européenne s'installent plus souvent dans le milieu rural que les autres immigrés et que les Bretons : 35 % habitent cet espace contre 29 % des Bretons. C'est surtout vrai pour les ressortissants britanniques particulièrement attirés par le Centre Bretagne et le département des Côtes d'Armor.

La Bretagne, en général, et l'Ille-et-Vilaine en particulier, ont vu arriver au milieu des années 1970 un assez grand nombre de réfugiés d'Asie du Sud-Est (Cambodgiens, Laotiens et Vietnamiens). Le premier accueil a lieu dans les centres de transit de la région parisienne gérés par l'association *France Terre d'Asile*, puis ils sont répartis sur tout le territoire français, à Rennes pour la Bretagne, au Centre Provisoire d'Hébergement "Foyer Guy Houist" qui a ouvert ses portes aux réfugiés le 13 août 1975. Entre 1975 et 1980, 1 116 personnes originaires d'Asie du Sud-Est y sont accueillies et des groupes d'accueil se constituent autour des mairies, des paroisses et des associations humanitaires : 180 pour toute la Bretagne et une centaine pour le seul département d'Ille-et-Vilaine. A partir du second semestre 1978, des réfugiés d'autres zones géographiques sont accueillis au Foyer "Guy Houit" : Afrique noire (Zaïre, Angola, Ghana, etc.), Europe de l'Est, Amérique latine (Chili, Argentine), Inde, Sri-lanka, Afghanistan, Iran, Turquie, etc. Au plan national, les années 1990 sont marquées par une profonde évolution du dispositif national d'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés. Au Foyer "Guy Houist", ce changement législatif a eu un effet tant sur l'organisation du service que sur la "philosophie" de l'accueil.

Depuis les années 2000, de nouvelles populations en provenance d'Europe de l'Est et d'Afrique noire arrivent en Bretagne au titre de l'asile. D'ailleurs, comme dans l'ensemble de l'Ouest de la France, les demandes d'asile sont en nette progression, multipliées par 4 de 1995 à 2005. Ils sont présents dans des départements jusque-là peu concernés, tels les Côtes d'Armor, le Morbihan et le Finistère. Des projets d'ouverture de Centres d'Accueil pour demandeurs d'asile dans ces départements prennent acte de cette évolution, tandis qu'à partir des années 2003-2004, sont mis en place de nouveaux dispositifs permettant d'accueillir plus de demandeurs d'asile tout en assurant une prestation moindre par rapport à celle des CADA.

La population immigrée est composée pour moitié de femmes en 1999 alors que leur part n'atteignait pas 40 % en 1962. Cette proportion varie cependant selon les nationalités. Elles sont en effet très majoritaires parmi les personnes nées dans les pays européens, notamment dans l'Union européenne, hors Italie et Portugal. Les hommes, par contre, sont majoritaires parmi les immigrés venus d'Afrique, notamment du Maroc et d'Algérie. Selon les nationalités, les femmes immigrées connaissent des trajectoires différenciées au regard de l'emploi, bien qu'elles aient des caractéristiques communes à l'inverse ou à l'identique des hommes immigrés et de l'ensemble des femmes. En effet, si les hommes immigrés ont un taux d'activité professionnelle légèrement plus élevé que celui de la population masculine bretonne dans son ensemble (77,2 % contre 76,9 %), en revanche 53,3 % des femmes immigrées sont actives contre 67,4 % de la population féminine. Chez les femmes immigrées, les écarts à la moyenne, vers

le haut ou vers le bas, sont plus contrastés que chez les hommes immigrés. Ainsi, les femmes originaires de Turquie ont le taux d'activité le plus bas, 35,4 %, tandis que les femmes originaires du Portugal présentent le taux le plus élevé : 72,1 %.

Au regard de l'emploi salarié, les immigrés occupent plus souvent des emplois précaires que l'ensemble de la population bretonne. Ces emplois concernent plus les femmes que les hommes et encore davantage quand elles sont immigrées. Les femmes, en général, sont plus atteintes que les hommes par le chômage : 13 % d'entre elles et 8,6 % des hommes. Cette tendance se renforce à nouveau quand elles sont immigrées : près de 30 % d'entre elles sont au chômage et près de 19 % des hommes immigrés. Comme pour l'emploi, l'origine et le sexe se combinent différemment selon les nationalités. Ainsi, les taux de chômage sont plus élevés que l'ensemble des immigrés chez les hommes originaires du Maghreb (de 25 à 30 %) et bien plus encore chez les femmes en provenance du Maghreb (de 36 à 40 %). Chez les personnes originaires d'Europe, les femmes comme les hommes sont moins souvent au chômage que l'ensemble des immigrés, avec parfois des taux proches de l'ensemble de la Bretagne, par exemple, chez les originaires d'Espagne ou d'Allemagne. Le taux de chômage des femmes d'origine turque est le plus élevé avec plus de 45 %. Malgré ces chiffres éloquentes, indiquant des discriminations liées à l'origine et au sexe, la question de la formation et de l'emploi a été peu abordée dans les travaux concernant les femmes immigrées en Bretagne, ni celles nées de parents immigrés.

## II- LA MEMOIRE DE L'IMMIGRATION EN BRETAGNE

Nous avons identifié une vingtaine d'actions sur la mémoire de l'immigration en Bretagne. La réflexion est relativement récente sur le sujet et par conséquent les projets encore peu nombreux. Deux d'entre eux ont retenu particulièrement notre attention.

### ***Des "projets mémoire" en Bretagne selon un territoire d'implantation, une population d'origine ou une approche des migrations et des échanges culturels***

Les "projets mémoire" émanent d'associations de personnes immigrées et descendantes de migrants mais aussi d'associations dont les objectifs sont de défendre et de permettre l'accès aux droits des étrangers ou encore à vocation culturelle et/ou artistique. Elles sont également portées par des écoles et des collèges. L'Acse, les municipalités, les contrats de ville, les structures socio-éducatives et culturelles, l'Education nationale sont partenaires de ces actions, impliqués dans le financement et/ou la réalisation. Les projets se développent principalement dans les zones urbaines traditionnelles de l'immigration dans la région selon trois modes d'entrée : d'abord, par l'histoire d'une population immigrée en Bretagne ; ensuite, par le territoire de la ville, du quartier ou d'un "pays" ; enfin, par une réflexion plus large sur l'émigration/l'immigration, l'exil et les échanges culturels.

Selon le mode d'entrée choisi et l'objectif visé, les corpus sont souvent constitués de matériaux visuels, photographies ou films. Ces documents sont réalisés par des professionnels ou collectés chez les familles, puis exposés, diffusés dans divers lieux avec des animations et des débats sur l'immigration et l'exil. Une part importante des projets repose sur des récits de vie, des témoignages de personnes immigrées ou descendantes d'immigrés ainsi que des habitants d'un quartier, produits pour l'occasion ou collectés dans des archives publiques et privées. Enfin, des actions ont une approche plus artistique : musique accompagnant des récits, contes, spectacles de marionnettes, pièce de théâtre, arts plastiques, ainsi que littéraire et poétique.

### ***Projets pédagogiques et actions culturelles autour de la mémoire de l'immigration en Bretagne***

Deux projets nous ont paru particulièrement pertinents au regard de la thématique : d'une part, un projet pédagogique intitulé "Emigrations – Immigrations. Entre mémoire(s) et histoire" mené pendant l'année scolaire 2006/2007, par la classe de 3e C du Collège *Les Chalais*, situé dans un quartier populaire de

Rennes et, d'autre part, une animation pluriannuelle pilotée par l'association *Les Bistrots de Vie du Pays Briochin* intitulée "Les Chemins d'exil" en 2006 et 2007 également.

Le projet des élèves de 3<sup>e</sup> C du collège *Les Chalais* et de leurs enseignants, de diverses disciplines, envisage les migrations comme un processus à deux facettes qui se traduit par un intérêt tant pour l'expérience de l'émigré ("celui qui part") que pour celle de l'immigré ("celui qui arrive"). A partir de l'atelier d'écriture animé par un écrivain, les élèves élaborent un petit texte à partir de l'histoire de leur propre famille. Certains élèves sont plus directement concernés que d'autres par ce projet quand ils se perçoivent et sont perçus par les autres comme des immigrés ou des enfants d'immigrés. L'un des enjeux du projet est précisément d'intéresser tous les élèves à une thématique qui est une véritable "question sociale" et une expérience largement partagée, même si elle n'est pas vécue comme telle par les intéressés. *In fine*, il s'agit de produire un recueil de textes écrits par les élèves puis de les mettre en scène pour une représentation théâtrale publique à la fin de l'année scolaire. Une centaine de personnes assiste à la représentation du mois de juin, appréciant la richesse du travail des élèves et la sensibilité des textes. Le projet s'achève par la publication d'un beau recueil de 87 pages intitulé "Migrations : mémoires d'adolescents", préfacé par l'historienne Marie-Christine Volovich-Tavarès. Au cours de l'année scolaire, d'autres événements, au-delà du cercle scolaire, vont alimenter la réflexion des élèves sur la thématique : la projection du film documentaire "Ado d'ailleurs" à la MJC de quartier en présence du réalisateur ; en classe, le témoignage d'immigrés et réfugiés ainsi que la présentation, par des sociologues, de l'immigration en Bretagne. Une historienne de la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration a retracé l'histoire de l'immigration en France lors d'une conférence publique. Une rencontre est également organisée à la bibliothèque de quartier avec les habitants autour de romans et essais sur l'immigration.

Au-delà des objectifs concrets liés au programme de 3<sup>e</sup>, ce projet pédagogique est pour l'équipe enseignante centré sur l'autonomie et la responsabilité, la citoyenneté ainsi que l'ouverture sur le monde et la tolérance. De nombreux partenaires, la plupart rennais, ont été sollicités : les familles et parents, des associations d'immigrés ou interculturelles, une association de défense des droits des étrangers, une association de promotion et de diffusion du film documentaire, les bibliothèques et équipements de quartier, intervenants pour l'aide à la production (écrivain, dramaturge et metteur en scène), une association de sociologues, enfin la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration. Les élèves, et leurs familles, ont manifesté un intérêt croissant pour le projet au cours de l'année. Le professeur d'Histoire, pilote du projet, entend sensibiliser les élèves à l'idée que l'histoire et la mémoire s'alimentent mutuellement, c'est-à-dire que pour les historiens, les initiatives autour de la mémoire peuvent être à la fois des sources et des objets de recherche et pour les citoyens engagés dans une "démarche mémoire", la recherche historique est une base sur laquelle ils vont s'appuyer tout en la critiquant parfois parce qu'elle ne rejoint pas les "intérêts" du groupe. Au terme du projet, les élèves sont nombreux à souligner que celui-ci leur a permis de mieux connaître leur histoire familiale, celle de leurs camarades et d'être plus ouverts aux autres, plus tolérants, mais aussi, en filigrane, que cette connaissance leur permet de se construire de façon singulière tout en s'inscrivant dans la continuité du passé et de l'histoire de leur famille.

Le projet mené par l'association *Les Bistrots de Vie du Pays Briochin* intègre également cette dimension identitaire de l'histoire et de la mémoire de l'immigration, cette fois à l'échelle d'un territoire, le "pays" – le pays de Saint-Brieuc – espace social dans lequel s'inscrivent différentes expériences de la migration. Le projet prévoit la réalisation de reportages sur les immigrations successives dans le pays briochin, incluant les témoignages des habitants et les recherches d'historiens ; l'animation de Bistrots de l'histoire sur le sujet – initialement le thème de l'immigration étrangère, enrichi par la suite par le thème de l'émigration bretonne – dans des secteurs du territoire fortement concernés par la problématique de la migration ; enfin, la constitution d'une "banque de mémoire" à partir des enregistrements sonores et vidéos réalisés lors des Bistrots de l'Histoire, pour restituer l'ensemble de la manifestation aux habitants et acteurs intéressés par le sujet. Les apports culturels et artistiques de la migration sont également très présents dans

les animations. Trois temps forts ponctuent la réalisation du projet. Entre le printemps 2006 et le printemps 2007, des rencontres "Bistrots de l'Histoire" sont organisées dans un quartier populaire de Saint Briec et à Plaintel, commune situé dans un secteur plutôt rural qui a connu une émigration précoce à la suite de l'effondrement de l'industrie du lin. L'assistance, à chaque fois importante, manifeste son intérêt pour le sujet qui lui est plus ou moins proche.

Dans ces deux projets, l'ancrage dans un espace – le quartier, la ville, le pays – de l'histoire de l'immigration est déterminant pour la transformer/la construire en mémoire. Les relations intergénérationnelles sont également fondamentales à la transmission de l'histoire et de la mémoire comme on le voit avec l'implication des collégiens dans ces deux projets. Enfin, ils mettent en parallèle l'immigration étrangère et l'émigration bretonne (plus largement les migrations intérieures) présupposant, d'une part, que ces expériences migratoires peuvent se rejoindre, d'autre part, que cette communauté d'expérience peut servir au "vivre ensemble", à la "tolérance".

Ces actions de qualité ne sont pas portées par des associations d'immigrés ou de descendants d'immigrés. Nombreuses sont celles à se préoccuper davantage de la transmission culturelle aux nouvelles générations ou de l'accompagnement des personnes dans l'accès aux droits. Le caractère récent des immigrations en Bretagne – tout au moins dans leur dimension "collective" et dans leur vocation à s'installer et à devenir des immigrations familiales – explique en partie ce moindre intérêt pour l'histoire et la mémoire de l'immigration. Cet intérêt est souvent stimulé par les institutions elles-mêmes, par l'aspect financier tout d'abord. Reste que l'intérêt ne suffit pas toujours pour construire des projets pertinents sur la thématique, une méthodologie appropriée s'avère nécessaire pour accompagner les acteurs, enseignants et associatifs notamment, dans la conduite de leurs projets.

#### **CONCLUSION GENERALE : ETAT DES LIEUX SUR LA CONNAISSANCE DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION ET DES ETRANGERS EN BRETAGNE**

Quels constats pouvons-nous faire sur les sujets et territoires pour lesquels l'immigration a fait l'objet d'études ? Quels sont les questions et les espaces qui restent encore vierges ou en friche ?

Tout d'abord, il convient de souligner, d'une part, la quasi-absence de la Bretagne dans les ouvrages généraux sur l'immigration et, d'autre part, la faible place accordée aux étrangers et à l'immigration dans les ouvrages généraux sur l'histoire de la Bretagne. La bibliographie mentionne quelques ouvrages sur l'histoire de la Bretagne qui font état de faits ou d'événements impliquant des étrangers, mais ils sont présentés de façon plutôt anecdotique ou traités à la marge. Ensuite, l'abondance de la littérature historique et sociologique sur l'émigration des Bretons vers d'autres régions françaises et d'autres pays est à mettre en regard avec la relative faiblesse de l'intérêt pour l'immigration en Bretagne. Or, il existe un lien entre l'exode rural et la migration des Bretons et l'arrivée d'étrangers dans les villes pour combler le déficit de main-d'œuvre occasionné, certes par les deux guerres mondiales, mais aussi par le départ des Bretons. Cette situation est peu connue et, par conséquent peu questionnée, et mériterait, à n'en pas douter, d'être approfondie.

Pour autant, les écrits sur l'immigration en Bretagne sont relativement abondants. Il s'agit surtout de littérature grise (mémoires universitaires et thèses dans différentes disciplines), mais aussi d'articles scientifiques émanant de sociologues et d'historiens. Il est important de mentionner la sur-représentation de la sociologie due à l'existence du Ceriem, Centre d'Etude et de Recherche sur les Relations Interethniques et les Minorités (département de sociologie, Université Rennes II) de 1984 à 2003 dont les travaux ont d'abord porté sur les réfugiés d'Asie du Sud-Est et le dispositif national d'accueil puis ont été étendus à d'autres groupes et thématiques. Les quelques mémoires d'histoire répertoriés ont été réalisés au sein de deux laboratoires fortement investis dans une histoire régionale, le Crhisco, Centre de Recherches Historiques sur les Sociétés et Cultures de l'Ouest européen (université Rennes 2) et le CRBC, Centre Recherche Bretonne Celtique (université de Bretagne occidentale). Enfin, il convient de noter que depuis une dizaine d'années, quelques mémoires de fin d'étude, produits au sein de l'Institut d'Etudes Politiques de Rennes, analysent les

questions d'immigration et d'intégration dans le cadre plus large d'une réflexion sur les politiques publiques. Les travaux d'historiens à proprement parler couvrent la période traitées dans la synthèse, avec toutefois un plus grand intérêt pour la période 1914-1945 et la question des réfugiés et déplacés. A l'inverse, la période qui suit (1945-1970) est véritablement "creuse" et mériterait d'être traitée car elle constitue un tournant dans l'histoire des étrangers en Bretagne marquant le passage d'une présence temporaire liée aux besoins économiques ponctuels ou à la nécessité du refuge à une présence plus durable et l'installation des familles.

L'intérêt pour la présence étrangère en Bretagne se manifeste par un certain nombre d'initiatives culturelles et universitaires. Le festival de cinéma de Douarnenez (Finistère) a consacré, en 1996, sa 19<sup>e</sup> édition aux "communautés immigrées", tandis qu'en 2007, pour son 30<sup>e</sup> anniversaire, le festival a retenu la thématique de l'imaginaire colonial et son influence sur la perception de l'autre et de l'étranger. Des initiatives universitaires en Bretagne sur les questions d'immigration sont également à relever même si le cadre territorial des recherches présentées dépasse largement celui de la région : différents colloques et rencontres ont, par exemple, été organisés sous l'égide du Ceriem (Université Rennes 2) entre 1988 et 2001. En outre, la première mise en perspective historique à l'échelle régionale s'est faite lors du colloque intitulé *Les étrangers dans l'Ouest de la France du XVIII<sup>e</sup> siècle au XX<sup>e</sup> siècle*, à Cholet, les 25 et 26 avril 2002. Un numéro entier des *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest de la France* (tome 19, n° 4, 2002) a rendu compte des principales communications. Enfin, mentionnons le dossier thématique "Bretagne, terre d'immigration en devenir" de la revue *Hommes et migrations* (n° 1260, mars-avril 2006) coordonné par A. Etiemble et P. Petit-Sénéchal.

Pour conclure, quelles sont les perspectives de recherches futures qu'il serait intéressant de développer au regard de ce qui existe déjà ?

- La religion et l'arrivée d'étrangers dans la région : implantation d'églises protestantes en Bretagne avec les immigrés britanniques ; présence d'étrangers, d'origines diverses, pour leur noviciat ; pèlerinage islamo-chrétien tous les ans, au mois de juillet, depuis 1954 au Vieux Marché dans les Côtes d'Armor.

- Le voyage, le tourisme : venue d'étrangers dans la région, qu'ils soient artistes inspirés par la région et/ou par les maîtres qui y travaillent, riches étrangers en villégiature : peut-on lire dans la région des formes "primitives" de tourisme ?

- Le genre des migrations : les immigrés sont plus souvent des hommes que des femmes, notamment quand l'immigration est une immigration de travail, répondant aux besoins locaux, souvent provisoires, de main-d'œuvre. Ici et là, toutefois, il est fait écho de femmes étrangères présentes dans la région, en dehors d'un cadre familial. Il demeure un certain aveuglement sur cette présence féminine étrangère, peu connue, en raison d'une représentation dominante, dans le champ de la recherche également, les cantonnant dans la sphère familiale.

- La quasi-absence de mémoires universitaires et la difficulté d'accès aux archives publiques pour la période 1950-1960 invitent à entreprendre, au niveau de la région, une campagne d'entretiens auprès des témoins et ce, dans un délai relativement court, dans la mesure où ils sont déjà âgés. Il faudrait notamment les mener dans les villes qui, durement touchées par la seconde guerre mondiale, ont dû faire appel à une main-d'œuvre étrangère pour leur reconstruction (Brest, Lorient...).

- Enfin, nous avons "aperçu" à plusieurs reprises le rôle important des associations de défense des droits de l'homme et des associations humanitaires (et de solidarité internationale actuellement), parfois d'obédience religieuse, dans l'accueil des étrangers en Bretagne – par exemple lors de l'arrivée des Espagnols en 1936. L'histoire régionale de cette action associative auprès des étrangers reste également à entreprendre.